

Séance du 26 février 2024

Conteneurs enterrés

Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a rappelé que le point d'apport volontaire de déchets (PAV) de la rue de l'Athénée est accessible aux citoyens à certaines conditions (famille avec des enfants en bas-âge, gardiennes d'enfants, certaines personnes justifiant d'un certificat médical, ...). La Ville a fait le choix de ne pas l'ouvrir à tout le monde, comme la plupart des communes du Brabant wallon, a-t-il expliqué à Evelyne VANPEE (Les Engagés). D'autres PAV pourront être installés sous forme de charge d'urbanisme pour les projets à venir, a conclu le Bourgmestre Pierre HUART.

Travaux

Les mandataires ont approuvé les cahiers des charges, les modes de passation et les montants estimés pour les marchés « Rénovation de l'installation électrique des bâtiments des serres communales » (100.000€ TVAC) et « Remplacement, entretien et dépannage des portes sectionnelles des bâtiments communaux » (91.766,40€ TVAC).

Délinquance environnementale

Les édiles ont approuvé le Protocole d'accord entre le Département de la Police et des Contrôles (SPW) et la Ville de Nivelles. Cela assurera une bonne collaboration en ce qui concerne la répression des infractions environnementales et celles liées au bien-être animal.

CPAS - budget 2024

Ce budget a été adopté dernièrement à l'unanimité par le Conseil de l'Action sociale. Suivant la procédure de la tutelle spéciale d'approbation, le budget 2024 du CPAS a été soumis au Conseil communal qui l'a approuvé.

Boulevard de la Résistance

Face aux incidents de circulation à hauteur du centre médical évoqués par Véronique VANDEGOOR (DéFI), l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a rappelé que la réfection complète du boulevard (2 km) est planifiée mais ne pourra être initiée que par la prochaine législature, vu la longueur des procédures. Entre-temps, une attention particulière va être portée aux joints entre les dalles de béton et une couche sera posée fin de l'hiver à cet endroit afin de stabiliser l'asphalte.

Bâtiment des Récollets

Effectuant un bref historique, le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que la Ville a racheté le bâtiment à la Régie des Bâtiments dans les années 2006-2007. Depuis, aucun parti politique n'a proposé de projet alternatif pour le site. Cela a abouti à une décision de mise en vente en 2013 et à la vente au plus offrant en 2017, remportée par un promoteur. Ce promoteur déposa une demande de permis qui a évolué pour finalement recevoir l'avis favorable de la CCATM. Le 5 décembre 2023, la Ville a consulté la Fonctionnaire déléguée de la Région wallonne pour avoir un avis préalable ; cette dernière ne s'étant pas prononcée dans les délais, l'avis a été considéré comme favorable. Si un délai de recours court depuis (60 jours), il est important pour le Collège communal que le dossier avance afin que ce lieu soit réhabilité, a conclu le Bourgmestre Pierre HUART pour répondre aux questions de Véronique VANDEGOOR. A Gaëtan THIBAUT (Indépendant) et Bernard DE RO (Les engagés), le

Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que parmi les charges d'urbanisme figure la rénovation complète de l'espace mémoriel.

Rôle de garde des pharmacies

Louison RENAULT (PluS), bien conscient que la Ville n'a aucun moyen d'action à ce sujet, ainsi que Véronique VANDEGOOR (DéFI), ont déploré que le rôle de garde ne soit plus publié dans le bulletin communal. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a expliqué que depuis le 1^{er} janvier 2024, le rôle de garde nivellois a été intégré au réseau PharmaGarde, incluant chaque jour une ou plusieurs pharmacies de et/ou aux abords de Nivelles. L'espace dédié n'est dès lors plus suffisant pour publier toutes les officines de garde. Par ailleurs, la liste doit être figée à un moment précis en vue de la publication. En cas de modification de garde, le citoyen qui se baserait uniquement sur le bulletin communal devrait alors parcourir une grande distance pour arriver à la pharmacie effectivement de garde. C'est en accord avec le Cercle Royal Pharmaceutique de l'arrondissement de Nivelles (CERPAN) que la publication se limite désormais aux coordonnées www.pharmacie.be et 0903/99.000 (1,50€/minute).

Carnaval 2024

L'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL (LB) a répondu à Véronique VANDEGOOR et à Bernard DE RO qu'il est trop tôt pour disposer d'un bilan complet à propos de cet événement qui s'est terminé le 20 février, soit 6 jours ouvrables avant la séance du Conseil communal. Concernant l'utilisation des gobelets réutilisables, les premières estimations sont positives, a commenté le Bourgmestre Pierre HUART.

*** *Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.***